



Instance d'audition

# Standard Professionnel

**GLDF** | Global Learning and Development Framework

Le standard professionnel vise à soutenir le secteur de l'antidopage en fournissant une référence de compétence pour un rôle spécifique. Les organisations antidopage (OAD) peuvent utiliser le standard professionnel pour soutenir l'évaluation des compétences et, surtout, pour soutenir le développement des professionnels en identifiant les besoins de développement professionnel.

Version: 1.1  
Publiée: Novembre 2023

Le standard professionnel :

- décrit les principales fonctions d'un rôle antidopage donné
- détaille le standard de compétence attendue pour chacune de ces fonctions en utilisant des critères de performance
- détaille les connaissances et les compétences requises pour le rôle

## MISSION PRINCIPALE

Entendre et déterminer si une personne\* soumise aux règles antidopage a commis une violation des règles antidopage\* et, le cas échéant, imposer les conséquences pertinentes

## Fonctions principales

Organiser et préparer la tenue de l'audience

**1.1** Diriger et contrôler le déroulement de l'audience conformément aux règles et procédures applicables

**1.2** Examiner les détails de l'affaire avant l'audience

**1.3** Tenir une l'audience préliminaire relative à la suspension provisoire, le cas échéant

Diriger l'audience de l'affaire

**2.1** Trancher toute question de procédure au cours de l'audience

**2.2** Permettre aux parties de présenter leur cause et prendre l'initiative afin d'assurer que toutes les questions juridiques et factuelles pertinentes sont entendues

**2.3** Explorer les preuves et examiner les positions juridiques présentées par les parties



Prendre une décision motivée

**3.1** Identifier et évaluer les principales questions juridiques et factuelles et leur appliquer les règles pertinentes

**3.2** Rendre une décision écrite pleinement motivée dans les délais applicables

**3.3** Trancher toute question de procédure postérieure à l'audience qui pourrait se poser

## Organiser et préparer la tenue de l'audience

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
   1.1 Diriger et contrôler le déroulement de l'audience conformément aux règles et procédures applicables	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 convenir d'un cadre pour la manière dont l'autorité de gestion des résultats présentera sa cause et le moment auquel elle divulguera les preuves dont elle dispose pour soutenir les accusations (si cela n'est pas déjà spécifié dans les règles de procédure de l'instance d'audition)</li> <li>2 convenir d'un cadre pour la manière dont l'autorité de gestion des résultats et la personne* accusée échangeront leurs preuves et fourniront leurs conclusions de manière préalable à l'audience (si cela n'est pas déjà spécifié dans les règles de procédure de l'instance d'audition)</li> <li>3 convenir du format et du calendrier de l'audience les plus adaptés à l'affaire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Toute règle de procédure existante applicable à l'instance d'audition</li> <li>2 Délais applicables aux procédures</li> <li>3 Règles applicables en matière de confidentialité et de vie privée</li> <li>4 L'importance pour la <i>personne*</i> accusée de comprendre les <i>preuves*</i> sur lesquelles se fonde l'autorité de gestion des résultats et leurs implications pratiques</li> <li>5 Comment déterminer le format le plus approprié pour l'audience de l'affaire</li> </ol>
   1.2 Examiner les détails de l'affaire avant l'audience	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Évaluer si, et convenir que l'instance d'audition est compétente pour statuer sur l'affaire qui lui est soumise</li> <li>2 Évaluer si, et convenir que la ou les charge(s) a/ont été correctement posées selon les règles applicables</li> <li>3 Identifier et examiner tous les documents initiaux ainsi que les documents supplémentaires nécessaires et reçus concernant une affaire, et le cas échéant demander des documents additionnels</li> <li>4 Vous assurer que les parties ont eu suffisamment de temps pour se préparer à répondre à la ou les charge(s)</li> <li>5 Identifier et convenir des principales questions juridiques/factuelles du litige entre les parties</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Règles pertinentes</li> <li>2 L'importance pour la <i>personne*</i> accusée de comprendre les <i>preuves*</i> sur lesquelles se fonde l'autorité de gestion des résultats et leurs implications pratiques</li> <li>3 Délais applicables à la phase préparatoire de l'audience</li> <li>4 Comment identifier les questions juridiques/factuelles clés dans un cas de VRAD</li> </ol>





1.3

Tenir une audience préliminaire relative à la suspension provisoire, le cas échéant

- 1 Vous assurer que les deux parties ont la possibilité de présenter toutes les *preuves*\* qu'elles veulent invoquer pour faire valoir qu'une suspension provisoire doit être imposée ou levée
- 2 Évaluer et décider si la suspension provisoire peut être imposée ou levée sur la base des règles applicables et des preuves présentées
- 3 Vous assurer que l'audience préliminaire est tenue de manière expéditive (ou en temps opportun) selon les procédures et les délais applicables

- 1 Règles applicables aux suspensions provisoires
- 2 *Preuves*\* recevables
- 3 Charge de la preuve
- 4 Jurisprudence pertinente à la suspension provisoire
- 5 Délais et procédures applicables aux audiences de suspension provisoire

## Diriger l'audience de l'affaire

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
   2.1 Trancher toute question de procédure au cours de l'audience	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Examiner toute question de procédure soulevée par les parties</li> <li>2 Décider des questions de procédure et motiver les instructions données pour la procédure</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Questions de procédure susceptibles de se poser</li> <li>2 <i>Preuves*</i> recevables</li> <li>3 Règles de <i>preuve*</i></li> <li>4 Toute règle de procédure existante applicable à l'instance d'audition</li> </ol>
   2.2 Permettre aux parties de présenter leur cause et prendre l'initiative afin d'assurer que toutes les questions juridiques et factuelles pertinentes sont entendues	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Vous assurer que les procédures organisationnelles sont respectées</li> <li>2 Veiller à ce que toutes les parties aient la possibilité de présenter toutes les preuves et déclarations pertinentes sur leur position dans l'affaire</li> <li>3 Veiller à ce que toutes les parties aient la possibilité de contre-interroger les preuves et la position des autres parties</li> <li>4 Vous assurer que les témoins et les experts ne sont pas influencés par les preuves présentées par d'autres personnes</li> <li>5 Communiquer d'une manière qui peut être comprise par les parties, en répondant à leurs différents besoins, capacités et préférences</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>Preuves*</i> recevables</li> <li>2 Charge de la <i>preuve*</i></li> <li>3 Cadre de l'audience comme déterminé lors de la phase préparatoire à l'audience</li> <li>4 Rôles et responsabilités des membres de l'instance d'audition</li> <li>5 Règles de <i>preuve*</i></li> <li>6 L'importance pour les témoins et les experts de ne pas s'influencer mutuellement</li> <li>7 Comment communiquer d'une manière adaptée aux besoins, aux capacités et aux préférences des parties</li> </ol>





2.3

Explorer les *preuves\** et examiner les positions juridiques présentées par les parties

- |  |   |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1 Examiner et évaluer tous les éléments de <i>preuve*</i> pertinents pour la ou les charge(s)</li><li>2 Poser des questions aux témoins ou aux experts, si nécessaire</li><li>3 Contester les positions juridiques des parties, le cas échéant, et prendre en compte toute jurisprudence pertinente</li><li>4 Évaluer la crédibilité des témoins ou des experts et analyser les versions corroborées ou divergentes des événements</li><li>5 Tenir un compte rendu de la procédure</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>1 <i>Preuves*</i> recevables</li><li>2 Fardeau de la <i>preuve*</i></li><li>3 Cadre de l'audience comme déterminé lors de la phase préparatoire à l'audience</li><li>4 Rôles et responsabilités des membres de l'instance d'audition</li><li>5 Règles de <i>preuve*</i></li><li>6 Comment tenir un <i>compte rendu*</i> de la procédure</li></ol> |
|--|---|

## Prendre une décision motivée

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
<p>Q   3.1</p> <p>Identifier et évaluer les principales questions juridiques et factuelles et leur appliquer les règles pertinentes</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Déterminer quelles règles antidopage s'appliquent à l'affaire</li> <li>2 Identifier les faits essentiels de l'affaire et les questions à trancher</li> <li>3 Confirmer que l'instance d'audition est compétente pour traiter l'affaire selon les règles applicables</li> <li>4 Évaluer si la ou les VRAD présumée(s) a/ont été établie(s) et, le cas échéant, déterminer quelle(s) règle(s) antidopage a/ont été violée(s)</li> <li>5 Déterminer les conséquences ou le régime de conséquences applicables à la VRAD ou aux VRAD en question</li> <li>6 Prendre en compte s'il existe des circonstances qui pourraient justifier une réduction, une suspension ou un alourdissement des conséquences et, le cas échéant, décider des conséquences à imposer en définitive</li> <li>7 Déterminer la date à laquelle la période de suspension commence et si toute période de suspension provisoire est créditée</li> <li>8 Déterminer la période d'annulation des résultats, le cas échéant</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Règles antidopage applicables</li> <li>2 Règles de compétence applicables</li> <li>3 VRAD</li> <li>4 Circonstances ou <i>preuves</i>* qui répondent au niveau de preuve requis pour établir qu'une VRAD s'est produite</li> <li>5 Conséquences applicables</li> </ol>

   3.2 Rendre une décision écrite pleinement motivée dans les délais applicables	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Rendre une décision selon ce qui a été convenu par l'instance d'audition, conformément aux procédures et aux délais applicables</li> <li>2 Émettre des motifs écrits sur les règles applicables, le contexte factuel détaillé, la ou les VRAD commise(s), les conséquences applicables, le début de la période de suspension et les justifications pour toute réduction ou tout alourdissement de la sanction, les voies et le délai d'appel</li> <li>3 Notifier la décision d'une manière qui soit conforme aux règles applicables en matière de confidentialité et de respect de la vie privée</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 VRAD</li> <li>2 Conséquences applicables</li> <li>3 Dispositions du Code et des règles antidopage applicables</li> <li>4 Jurisprudence antidopage pertinente</li> <li>5 La charge de la preuve dans la lutte contre le dopage</li> <li>6 Contenu obligatoire à inclure dans une décision</li> <li>7 Voies et délais d'appel</li> <li>8 Procédures applicables pour l'émission et la notification d'une décision</li> <li>9 Délais applicables aux procédures</li> <li>10 Règles applicables en matière de confidentialité et de vie privée</li> </ol>
   3.3 Trancher toute question de procédure postérieure à l'audience qui pourrait se poser	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Permettre aux parties de soulever des questions de procédure après l'audience</li> <li>2 Trancher les questions de procédure après l'audience et motiver la décision</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Questions procédurales pouvant survenir après l'audience</li> <li>2 Conséquences applicables</li> </ol>



# Compétences

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des praticiens de la gestion des résultats dans le secteur de la lutte contre le dopage en 2021, une liste de compétences a été identifiée comme nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 70 % des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste de membre de l'instance d'audition :

- Pensée critique
- Prise de décision
- Capacité à travailler dans le respect du Code, des normes et de l'éthique
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Écoute active
- Capacité à présenter un contenu et des sujets techniques complexes dans un langage et un format simples et attrayants
- Collaboration
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Pensée analytique et logique
- Le souci du détail
- Capacité à enregistrer les processus en détail et avec précision
- Intelligence émotionnelle
- Volonté et capacité d'apprendre
- Raisonnement inductif et déductif
- Habilités de recherche
- Capacité à élaborer, rédiger et éditer des documents juridiques
- Capacité à donner et à recevoir une rétroaction
- Rédaction
- Entrevue

# Glossaire

---

*(Les définitions incluses dans ce glossaire sont soit extraites du Code mondial antidopage 2021 et du Standard international pour la gestion des résultats 2021).*

## Conséquences

---

La violation par un sportif ou une autre personne d'une règle antidopage peut entraîner une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- (a) l'annulation signifie que les résultats du sportif à une compétition ou activité donnée sont annulés, avec toutes les conséquences que cela comporte, y compris le retrait de toute médaille, tout point et tout prix;
- (b) La suspension signifie qu'il est interdit au sportif ou à une autre personne, en raison d'une violation des règles antidopage, de participer à toute compétition ou autre activité ou financement pendant une période déterminée, conformément à l'article 10.14.1 du Code;
- (c) La suspension provisoire signifie qu'il est temporairement interdit au sportif ou à une autre personne, de participer à toute compétition ou activité avant la décision finale rendue lors d'une audience tenue en vertu de l'article 8;
- (d) Les conséquences financières font référence à une sanction financière imposée pour une violation des règles antidopage ou pour recouvrer les coûts associés à une violation des règles antidopage; et
- (e) publication publique signifie la diffusion ou la distribution d'informations au grand public ou à des personnes autres que les personnes ayant droit à une notification préalable conformément à l'article 14. Les équipes sportives peuvent aussi être soumises aux conséquences prévues à l'article 11.

## Personne

---

Toute personne physique, organisation ou autre entité qui est liée par les règles antidopage, y compris, mais sans s'y limiter, les sportifs et le personnel d'encadrement des sportifs.

## Preuve

---

Les preuves peuvent comprendre des témoignages (c'est-à-dire des déclarations orales ou écrites de témoins, y compris de témoins experts) ou des preuves documentaires ou autres (c'est-à-dire des enregistrements vidéo ou audio), ou une combinaison de ces éléments.

## Procédures, exigences, règles et délais applicables

---

Toute procédure, exigence, règle et tout délai prescrits par le Code mondial antidopage, le Standard international pour la gestion des résultats et les directives associées, les spécifications organisationnelles ou les lois et règlements nationaux.

## Violations des règles antidopage

---

Le Code mondial antidopage précise les circonstances et les comportements qui constituent des violations aux règles antidopage, énumérant les éléments suivants comme constituant des violations aux règles antidopage :

- (1) Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs dans l'échantillon d'un sportif;
- (2) Usage ou tentative d'usage par un sportif d'une substance interdite ou d'une méthode interdite;
- (3) Évasion, refus ou défaut de se soumettre à un prélèvement d'échantillon par un sportif;
- (4) Manquements aux obligations en matière de localisation de la part d'un sportif ;
- (5) Falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle du dopage par un sportif ou une autre personne;
- (6) Possession d'une substance ou d'une méthode interdite par un sportif ou un membre du personnel d'encadrement du sportif ;
- (7) Trafic ou tentative de trafic de toute substance ou méthode interdite par un sportif ou une autre personne;
- (8) Administration ou tentative d'administration par un sportif ou une autre personne à un sportif en compétition d'une substance interdite ou d'une méthode interdite, ou administration ou tentative d'administration à un sportif hors compétition d'une substance interdite ou d'une méthode interdite qui est interdite hors compétition ;
- (9) Complicité ou tentative de complicité par un sportif ou une autre personne;
- (10) Association interdite par un sportif ou une autre personne;
- (11) Actes d'un sportif ou d'une autre personne pour décourager ou exercer des représailles contre un signalement aux autorités.

# Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de normalisation pour rédiger les standards professionnels, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement pour la gestion des résultats a été mené par le groupe de travail technique composé de :

- Daniel Thomas Kim - FIFA
- James Laing - UK Anti-Doping
- Kataoka Akira - Agence antidopage du Japon
- Kevin Bean - Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Laura Gallo - Athletics Integrity Unit
- Luciana Correa - Autoridade Brasileira de Controle de Dopagem

- Njeri Onyango - Membre de l'instance d'audience de l'ADAK
- Tharinda Puth - AMA
- Thomas Delaye - Fédération mondiale de badminton
- Zinzi Sitoto - Comité international paralympique

Ce groupe était présidé par des praticiens de l'éducation issus du secteur de la lutte contre le dopage :

- David Müller - NADA Autriche
- Erik Duiven - Autorité néerlandaise de la lutte au dopage

# Vue d'ensemble du GLDF

Une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'accroître son impact. Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à «élaborer des programmes de formation et des standards professionnels pour les professionnels de l'antidopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de l'antidopage».

Par conséquent, en avril 2020, le département Éducation de l'AMA a commencé à rédiger un cadre mondial d'apprentissage et de développement (GLDF), grâce auquel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles antidopage sont élaborées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD) et des autres

parties prenantes de l'écosystème antidopage dans le monde entier. Le GLDF établit des descripteurs de rôle, des standards professionnels, et des activités d'apprentissage et de développement global pour les rôles de praticiens dans le secteur de l'antidopage.

Les standards professionnels ont été utilisés par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Ils peuvent être lus en parallèle avec :

(1) le descripteur de rôle pour le rôle correspondant, un document simple qui clarifie les principales caractéristiques des rôles clés de l'antidopage et peut servir de base à l'élaboration d'une description de poste lorsque les OAD cherchent à recruter un poste pour un rôle donné.

# Gestion de la qualité

**Version : 1.1**

**Approuvé par :** Comité de l'Éducation de l'AMA

**Date d'approbation :** Novembre 2021

**Date de publication :** Novembre 2023

(2) le cadre de compétences de base de l'antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles du secteur de l'antidopage.

*\*\*Les standards professionnels sont des références de bonne pratique et décrivent la norme de compétence attendue pour un rôle donné. Ils ne doivent pas être confondus avec les Standards internationaux, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, cherchent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.\*\**